



Municipalité de Sainte-Béatrix

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA DEMANDE DE
Dérogation mineure numéro 2021-00014
(Matricule 9315-99-0628)

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Gérard Cossette, Directeur général/secrétaire trésorier par intérim, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue
à 19 heures le lundi 15 mars 2021
au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0
salle régulière des délibérations du Conseil municipal – *ou en vidéo-conférence (COVID-19)*
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Emplacement

511, ave du Lac Cloutier Sud à Sainte-Béatrix
Lot 5 960 978 et 5 962 500 Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

Objet de la dérogation :

Demande de dérogation mineure pour agrandir l'attique au 2^e niveau de 7 X 24 pi = 168pi² afin de créer un 2^e étage d'après le règlement de zonage #526-2012, art.5.1.2.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Béatrix, le premier jour de mars de l'an deux mille vingt et un (01.03.2021).

Gérard Cossette,
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim

Certificat de publication

Je soussigné, Gérard Cossette, directeur général/secrétaire trésorier par intérim, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le premier jour du mois de mars de l'an deux mille vingt et un (01.03.2021) entre 8h30 et 16h30.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE PREMIER JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN (01.03.2021).

Gérard Cossette,
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim